



Cap sur l'Allemagne du Sud !

Du 1er au 4 décembre 2026, la CCIG et Switzerland Global Enterprise (S-GE) organisent une délégation économique romande en Allemagne du Sud, à la découverte de ses principaux pôles industriels et technologiques. Au programme : visites, rencontres et échanges autour de l'innovation, des partenariats et des opportunités offertes par le marché allemand.

Les membres du GIM bénéficient du tarif préférentiel réservé aux membres de la CCIG.



[Infos et inscription en suivant ce lien](#)

Top News

Une nouvelle session du brevet fédéral d'Expert·e en production démarre le 5 novembre en Suisse romande.

Dispensée conjointement par le CPI, le CVPC, le CPNE et le CEFF, cette formation en emploi permet de renforcer ses compétences techniques et managériales et d'obtenir un titre reconnu au niveau fédéral.

Une belle opportunité pour évoluer dans l'industrie !

[Plus d'informations en suivant ce lien](#)





LEX On: la croix suisse doit rester synonyme de production suisse

Depuis ce printemps, un changement de pratique de l'Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle permet d'associer la croix suisse à des mentions telles que « Swiss Engineering » ou « Swiss Research » sur des produits fabriqués à l'étranger. Une évolution qui suscite de vives inquiétudes dans les milieux industriels : elle risque de brouiller la distinction entre les entreprises qui produisent réellement en Suisse et celles qui n'y réalisent qu'une partie de leurs activités.

Pour le GIM, l'enjeu dépasse largement la question du symbole. Produire en Suisse implique des investissements, le maintien de compétences et de savoir-faire, la formation de la relève ainsi que la création d'emplois industriels. La croix suisse constitue à ce titre un signe distinctif important, dont la crédibilité doit être préservée.

Le GIM s'engage activement dans ce dossier afin de défendre les entreprises qui continuent à investir dans notre tissu industriel. Cet engagement trouve désormais un relais à Berne, avec le dépôt de motions demandant que l'utilisation de la croix suisse sur un produit reste liée à sa fabrication en Suisse.

Dans un récent [article du Temps](#) consacré à la « Lex On », Emilio Lado, directeur du GIM, rappelle que l'enjeu va bien au-delà du lieu de fabrication : « Si demain vous dites qu'il n'y a plus besoin de manufactures en Suisse, cela revient à dire à un chercheur ou à une start-up qu'il n'y a personne pour concrétiser ses bonnes idées. ». Préserver une base productive forte, c'est donc aussi préserver cette « boucle d'innovation » qui relie recherche, savoir-faire industriel et capacité à transformer les idées en produits.

[!\[\]\(a870788d6ed9b8fd294b7654a8c8526b_img.jpg\) Lire la motion: "Réserver la croix suisse aux produits fabriqués en Suisse"](#)